



Commune de Garnich  
15 rue de l'école  
L-8353 Garnich

Tél: 380019-1

Garnich, le 12 décembre 2018

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la demande de l'exploitation Guth-Schweitzer et fils auprès de l'administration de la gestion de l'eau concernant une demande pour l'exploitation du forage-captage (FCP-204-32) en vue de l'abreuvement du bétail et du nettoyage des surfaces de l'exploitation agricole à Hivange, sur un terrain au lieu-dit « am Grëndchen » à Hivange, inscrit au cadastre de la commune de Garnich, section C de Hivange, sous le numéro 650, a été approuvée par Madame la Ministre de l'Environnement en date du 21 août 2018, référence 18/0219.

Le dossier et les plans afférents sont déposés aux bureaux du service technique, où le public pourra en prendre connaissance du 13 décembre 2018 au 25 janvier 2019 inclus.

Conformément à l'article 25 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, un recours contre la décision intervenue est ouvert devant le tribunal administratif. Ce recours doit être introduit dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Garnich, le 12 décembre 2018

Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le bourgmestre,

La secrétaire